

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

LE PROGRAMME DE LA FIN DE LA
DEUXIÈME SESSION ET DU DÉBUT
DE LA TROISIÈME

[Traduction]

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, étant donné que le remaniement est relativement récent, mon collègue le président du Conseil privé (M. MacEachen) et moi-même avons décidé que, pour le reste de la présente session et le début de la prochaine, je continuerais d'agir en qualité de leader de la Chambre.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Macdonald: Je remercie les députés de bien vouloir accepter cet arrangement et, étant donné que je passerai à la Défense sous peu, je tâcherai d'être le moins désagréable possible dans l'accomplissement de la tâche que je continuerai de remplir provisoirement.

Je voudrais tout d'abord confirmer le programme, pour le reste de la session, qui a été discuté avec les représentants des différents partis. Le gouvernement compte demander la prorogation de la session mercredi après-midi, vers la fin de la séance.

Le discours du trône, par lequel s'ouvrira la troisième session, serait prononcé le jeudi matin et les discours des deux motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône seraient entendus le jeudi après-midi. Des entretiens ont eu lieu à cet égard avec les représentants de différents partis et je crois qu'il a été convenu à l'unanimité que vendredi prochain serait réservé aux chefs de parti et que, au besoin, la Chambre adopterait une motion en vue de prolonger la séance du vendredi pour ne pas limiter le temps dont disposeront les chefs de tous les partis. Comme lundi prochain sera le jour de l'Action de grâce, c'est mardi de la semaine prochaine que commencerait le débat général sur le discours du Trône.

Quant aux travaux de cette semaine, nous aborderons d'abord aujourd'hui, l'article n° 68 inscrit au nom du gouvernement, soit l'étape du rapport du bill visant les exemptions de certaines pratiques des conférences maritimes, qui sera suivi du bill émanant du Sénat concernant la constitution en société de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Lorsque nous aurons atteint cette étape de nos délibérations, je vais proposer une motion selon laquelle le bill serait étudié en comité plénier au lieu de le renvoyer à un comité permanent approprié. Il s'agit de l'ordre n° 108 inscrit au nom du gouvernement.

[M. Caouette.]

En troisième lieu, nous traiterons aujourd'hui l'article n° 82, soit la loi concernant les grains. Je voudrais ajouter, monsieur l'Orateur, qu'on a exprimé dans certains milieux des doutes quant à l'opportunité de proposer des amendements à cette étape, surtout du fait que ce bill a justement été présenté le dernier jour avant l'ajournement de la Chambre pour le congé d'été. De l'assentiment de la Chambre, je serais disposé à présenter au nom du gouvernement une motion de procédure rendant possible aujourd'hui la présentation d'amendements qui seraient étudiés aujourd'hui.

Demain, nous nous proposons de mettre en délibération les amendements du Sénat au bill C-4, sur les corporations canadiennes, et en second lieu, la loi sur les grains du Canada. Mercredi, nous reviendrons à la loi sur les grains du Canada si elle n'est pas encore adoptée et, comme je l'ai déjà indiqué, nous demanderons la prorogation de la Chambre, ce qui mettrait fin à la deuxième session de la présente législature.

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, mes collègues et moi-même voulons bien que le ministre de la Défense nationale (M. Macdonald) reste leader du gouvernement à la Chambre jusqu'à la fin de la présente session et nous serions heureux aussi d'accepter sa suggestion tendant à ce que le bill S-25 franchissent toutes les étapes conduisant à son adoption. C'est là une proposition admirable et nous nous ferons un plaisir d'y collaborer.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Nous sommes d'accord, monsieur l'Orateur. Nous sommes même prêts à supporter le ministre pendant deux jours encore.

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, le Ralliement créditiste est d'accord sur les propositions du président du Conseil privé (M. Macdonald) tant qu'elles s'appliqueront à la fin de la session et au début de l'autre. La seule chose que nous regrettons, c'est qu'on proroge la session, après avoir laissé les députés en vacances pendant au-delà de trois mois, alors qu'ils auraient facilement pu faire beaucoup de travail au cours de l'été et se préparer convenablement à la reprise des travaux de la Chambre.

[Traduction]

M. Horner: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je croyais qu'on ne pouvait entreprendre la discussion d'une mesure du gouvernement si elle n'était inscrite au *Feuilleton* depuis 48 heures. Il est impossible, me